



COMMUNIQUE DE BOYCOTT



CSA VERSAILLES 25 juin 2026

« Choose Vendôme ! »

Au-delà de l'affront subi ces dernières semaines par les personnels judiciaires mis directement en cause par leur ministre qui refuse de reconnaître que le manque de moyens de la Justice est une cause de dysfonctionnements que les agents combattent chaque jour, les membres UNSa SJ/USM du CSA de Versailles que nous sommes sont indignés par un certain nombre d'éléments dans le cadre de leurs missions au sein des instances représentatives.

Faut-il aujourd'hui encore, encore et encore, rappeler la tribune des 3000 (devenue 6000) de 2021 qui dénonce une justice "déshumanisée", obligeant à choisir entre "juger vite mais mal" ou "juger bien mais dans des délais inacceptables" ?

Faut-il rappeler les conclusions des états généraux de la justice de 2023 qui relevaient un « état de délabrement avancé » de l'institution ? Faut-il rappeler les données de la CEPEJ et notre place désolante au classement, rapport après rapport ? Faut-il rappeler les données qui nous sont régulièrement transmises au sein de nos différentes instances représentatives nationales, comme régionales, notamment via les rapports sociaux uniques sur la réalité des vacances de postes au regard des localisations qu'on veut bien, en haut lieu, attribuer à nos juridictions et la réalité des conditions de travail des personnels plus qu'investis dans leurs missions ?

Quelle utilité ont-elles finalement ?

Nous rappelons que les chiffres et les alertes ont un sens. Insuffisance des effectifs, vacances de postes, turn over, augmentation des contentieux, outils numériques dysfonctionnels et chronophages, réformes organisationnelles et textuelles ininterrompues, priorisations incessantes et contradictoires...

Pire ! Au regard de la loi de programmation et de réforme pour la justice, on nous prépare déjà psychologiquement à devoir rendre des comptes sur les moyens dernièrement alloués. Eh bien non, toujours pas ! Ce n'est pas demain qu'il faudra nous demander des comptes mais le jour où nous aurons enfin atteint le niveau de nos homologues européens !

Quand une certaine organisation syndicale qualifie d'enfer l'environnement professionnel des agents et qu'en face l'administration indique que l'herbe n'est pas plus verte ailleurs et que les agents ont si peu de motifs de se plaindre, l'UNSa SJ/USM continue de se battre aux côtés des agents.

Nous dénonçons leur souffrance réelle même si certaines directions et le directeur des services judiciaires lui-même ne veulent pas l'entendre.

Nous dénonçons la persistance de l'absence d'écoute véritable et d'une vision altérée de la réalité en juridiction malgré tous nos efforts à la démontrer.

Croyez bien que les personnels de ce ministère, qui devraient être protégés et sécurisés par leur Garde (tant d'un fonctionnement dégradé que du risque corruptif ou des menaces), et dont on n'hésite pas aujourd'hui à engager la responsabilité seront beaucoup plus prudents au quotidien. Ils seront beaucoup moins enclins à continuer à sacrifier leur santé alors que leurs conditions de travail continuent de s'aggraver malgré les alertes et que leur responsabilité est désormais utilisée comme pare-feu ! Ce sont déjà les remontées que nous avons du terrain. Ne pensez surtout pas non plus que c'est ainsi que nous allons développer l'attractivité de notre ministère, loin de là !

C'était pourtant bien essayé de la part de notre Garde des Sceaux qui, à l'initiative de l'événement Choose Vendôme, nous rassure encore la semaine dernière en nous annonçant que « L'explosion de l'IA peut nous aider à éteindre l'incendie de la lenteur de la justice. Avec cette nouvelle révolution, nous pouvons rattraper des années de retard. ». Lenteur de la justice ? Années de retard ? Qu'est-ce donc si ce n'est une question de moyens ?

L'inquiétude et la colère des personnels sont aujourd'hui très présentes !

Nous, représentants du personnel et membres du CSA et des formations spécialisées, tentons de leur apporter cette protection en mobilisant les outils mis à notre disposition.

Il est alors d'autant plus incompréhensible que l'expertise pourtant demandée et votée unanimement par les représentants du personnels membres de la formation de site de notre ressort n'ait pas été mise en place. La rationalisation budgétaire est aujourd'hui l'instrument idéal d'obstruction aux outils de la SST ! La dotation d'intéressement de 150000 euros qui a été redistribuée aux juridictions aurait pourtant pu largement financer une telle expertise. Mais le choix a été privilégié de grever les crédits vacataires avec le recrutement d'un DSGJ réserviste pour effectuer un audit dont l'impartialité n'est absolument pas assurée.

Dans un tel contexte, en responsabilité, l'UNSa Services Judiciaires/USM refuse de participer au CSA de Versailles du 25 juin 2026.

Les membres UNSa SJ/USM du CSA de Versailles

L'appel de 3000 magistrats et d'une centaine de greffiers en 2021 :

« violence du fonctionnement de notre institution »

« injonctions d'aller toujours plus vite et de faire du chiffre. »

« souffrance (...) que lui causait son travail »

« L'importante discordance entre notre volonté de rendre une justice de qualité et la réalité de notre quotidien fait perdre le sens à notre métier et crée une grande souffrance. »

Etats généraux de la Justice [Le rapport des États généraux de la Justice | Ministère de la justice](#)
[Commission européenne pour l'efficacité de la justice \(CEPEJ\)](#)
[Overview FR | Tableau Public](#) (Cliquer sur France pour afficher le comparatif avec les moyennes européennes)